

Entretien par Luc Cédelle

L'historien Sébastien Ledoux a enquêté sur le monde scolaire après l'attentat contre « Charlie Hebdo » et l'assassinat de Samuel Paty. Dans un entretien au « Monde », il souligne le désarroi des enseignants et les limites de l'insistance politique sur les questions de laïcité face à l'enjeu du terrorisme islamiste.

Sébastien Ledoux mène depuis mars 2017 un projet intitulé « Le monde scolaire face aux attentats », dans le cadre du programme de recherche « 13-Novembre ». Il termine actuellement la synthèse d'un corpus constitué de 104 entretiens approfondis, sur quatre-vingt-six heures d'enregistrements, menés avec tous les acteurs de l'éducation, des conseillers ministériels jusqu'aux professeurs et aux élèves.

A travers les témoignages collectés, vous disposez d'imposantes archives orales. En quoi le recueil de ces différents ressentis permet-il de dégager une meilleure compréhension des faits ?

Il permet d'identifier des spécificités et de dégager des processus de réappropriation des attentats par le monde scolaire, et pas simplement des réactions. Pour socialiser les attentats, l'école en a fait un objet de transmission de normes et de valeurs, ce qui a produit en retour des interactions d'une grande diversité selon les acteurs – ce fut d'ailleurs le tout premier constat –, et dont notre recherche garde les traces.

Par exemple, du côté du ministère de l'éducation, s'est élaborée une routinisation de politiques publiques axées sur les « valeurs de la République », en particulier sur la laïcité. Ces politiques avaient été largement généralisées en 2013 par la loi dite « de refondation » du ministre Vincent Peillon avec, dans son sillage, la publication d'une [Charte de la laïcité](#), la création de « référents laïcité » dans chaque académie et l'instauration d'une [Journée de la laïcité célébrée pour la première fois le 9 décembre 2014](#), à peine quelques semaines avant les attentats terroristes survenus en France entre le 7 et le 9 janvier 2015 [*visant la rédaction du journal Charlie Hebdo, ainsi que des policiers et les clients d'une supérette casher*]. Le cabinet de la ministre Najat Vallaud-Belkacem active ce cadre d'action publique avec la [Grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République](#), lancée le 22 janvier.

Les mesures prises les années suivantes et d'un ministère à l'autre après l'alternance politique, comme la création par le ministre Jean-Michel Blanquer de référents laïcité cette fois dans les établissements scolaires, puis l'installation d'un Conseil des sages de la laïcité, suivie de la publication, en 2018, d'un [vade-mecum de la laïcité](#), montrent un cadre d'interprétation des attentats qui, malgré des approches divergentes sur la laïcité, se maintient.

Cette polarisation sur la laïcité dans une logique réglementaire produit des confusions, par exemple quand Emmanuel Macron, [en septembre 2023, sur la chaîne YouTube « HugoDécrypte »](#), évoque l'interdiction des abayas et avance, au sujet de l'assassinat de Samuel Paty, que « ça s'est fait parce qu'un enseignant apprenait la laïcité dans son cours », alors qu'il s'agissait d'une séance d'enseignement moral et civique, invitant à une réflexion sur les caricatures et la liberté d'expression, ce qui renvoie à d'autres problématiques que la laïcité. Celle-ci est devenue – autre effet des attentats – un objet de communication politique.

Un autre fait traverse l'institution éducative et marque ses acteurs : relancée après l'attentat du 7 janvier 2015, la minute de silence à l'école est devenue une pratique récurrente...

En effet, un des aspects de la socialisation des attentats par l'école a été, de manière quasi immédiate, l'instauration de ce rituel de deuil, qui a concerné tous les élèves, y compris parfois ceux de maternelle.

Ces injonctions entraînent de la part de la jeunesse, ou plus exactement des jeunesses, des attitudes variées, mettant en jeu l'adhésion ou non à la liberté d'expression, l'appartenance ou non à un groupe (les victimes) et à une collectivité (la nation).

Elles ouvrent aussi des expériences successives de désocialisation et resocialisation selon les attentats. Cela s'est produit pour certains élèves musulmans, qui, en janvier 2015, refusent l'hommage – je ne parle pas ici des cas d'apologie du terrorisme –, qu'ils interprètent comme une adhésion aux caricatures du fait du slogan omniprésent « Je suis Charlie ».

Puis, en novembre 2015, ils participent à l'hommage en dénonçant des attentats qui les indignent, parce qu'ils sont commis au nom de leur religion, et les situent cette fois, avec les autres élèves et leurs enseignants, dans une commune expérience de vulnérabilité. Le rétablissement de la fiction politique d'une nation unie, qui n'avait pu se faire pleinement en janvier, s'est réalisé dans l'enceinte scolaire sur l'émotion partagée de la peur.

N'est-ce pas aussi l'illustration d'un conflit sous-jacent, la démocratie ne pouvant avaliser la notion de blasphème, dont se réclament implicitement ces élèves ?

Les témoignages recueillis confirment ce que d'autres études ont relevé : une sensibilité chez certains élèves à la religion – au-delà des élèves musulmans, et que ces derniers soient croyants, pratiquants ou non –, que l'on pourrait résumer par « ça ne se fait pas de se moquer des religions ».

Cette sensibilité rejoint la notion de blasphème, sans forcément que le mot soit là, ni la violence punitive qui lui est historiquement associée. Le choc vécu lors de l'attaque contre *Charlie Hebdo* par des enseignants appartenant à une population largement sécularisée est donc double : l'assassinat de personnes dont ils se sentaient proches (Cabu, Wolinski, Bernard Maris en particulier) et la réaction de certains de leurs élèves exprimant l'indifférence ou la compréhension de l'acte terroriste. « Ce jour-là, j'ai détesté mes élèves », témoigne ainsi une enseignante très impliquée auprès d'eux par ailleurs.

Un défi d'ampleur est posé à l'école : faire comprendre à une nouvelle génération davantage attachée au respect des croyances religieuses que la laïcité est un cadre de liberté qui garantit une absence de discrimination. Mais ce cadre signifie dans le même temps des interdits à l'école ([loi de 2004 sur les signes religieux ostensibles](#)), avec, conjointement et de façon non contradictoire, la défense de la liberté d'expression, qui a évacué la notion de blasphème.

La perception de ce que l'école peut faire ou non face à la menace terroriste est un sujet à forte charge polémique. Votre enquête permet-elle d'en éclairer les mécanismes ?

L'emballement politico-médiatique constaté en janvier 2015 n'a pas seulement porté sur le refus de certains élèves de rendre hommage aux victimes, mais sur l'école tout entière, accusée d'un échec dans la transmission des valeurs républicaines. Une mise à l'index bien résumée dans l'intitulé du rapport du sénateur (LR) du Doubs Jacques Groperrin, rendu le 1^{er} juillet 2015 : « Faire revenir la République à l'école ».

Pour comprendre cette accusation, il faut croiser les travaux sur l'éducation et le terrorisme. Les systèmes éducatifs de différents pays occidentaux, dont la France, ont été progressivement chargés par les Etats de régler des problèmes sociaux en les « pédagogisant », et se sont polarisés depuis les années 2000 sur la transmission des valeurs, au détriment parfois d'autres chantiers, comme la lutte contre les inégalités scolaires.

Quant au terrorisme, le sociologue américain Randall Collins a mis en exergue l'émergence, après des attentats, d'une « zone d'hystérie », de plusieurs semaines ou plusieurs mois, pendant laquelle la cohésion nationale est mobilisée comme une injonction vitale traduisant tout écart, toute critique ou même tout silence comme autant de manifestations de complicité.

Les [propos de Jean-Michel Blanquer](#) fustigeant d'hypothétiques accointances intellectuelles au sein de l'université après l'assassinat de Samuel Paty, ou les injonctions à se positionner, relevées dans notre enquête, auxquelles des enseignants musulmans ont été confrontés de la part de certains collègues sont la manifestation de cette recherche de boucs émissaires, que nous connaissons à nouveau depuis l'attentat d'Arras.

Huit ans après « Charlie », toute forme de perturbation par certains élèves des cérémonies post-attentats est désignée comme l'exemple même de ce qui ne saurait être « toléré », comme l'a déclaré le ministre de l'éducation Gabriel Attal au sujet de l'hommage à Dominique Bernard...

Contrairement aux attentats des années 1980-1990, où le terroriste est le plus souvent renvoyé à une figure extra-nationale, l'attentat contre *Charlie Hebdo* fait resurgir la figure de l'ennemi de l'intérieur. Cette figure est présentée comme un produit endogène de l'école, ce qui affecte les réactions politiques face aux refus par certains élèves de rendre hommage aux victimes.

Mon enquête documente, du ministère aux salles de classe et de professeurs, comment [le dénombrement des « incidents » devient ainsi un enjeu éminent jusqu'au sommet de l'Etat](#). De vives tensions surviennent alors après cet attentat entre le premier ministre, Manuel Valls, et la ministre de l'éducation nationale et de la recherche, Najat Vallaud-Belkacem, celle-ci étant accusée de minimiser le nombre des incidents. Mais il n'existe pas alors d'outil administratif susceptible de faire remonter rapidement au cabinet ministériel ce qui advient sur tout le territoire. L'information passe d'abord par les recteurs d'académie, et la définition même d'un incident varie selon les enseignants, le chef d'établissement, etc.

Ces atteintes à la minute de silence – toujours minoritaires au sein des classes – sont traitées localement par les équipes éducatives et dans le même temps interprétées dans les arènes politico-médiatiques comme preuve de la faillite de l'institution scolaire, à qui l'on demande – et à elle seule – d'assurer la manifestation de l'unité nationale face aux attaques. Cette distorsion n'a fait qu'aviver le désarroi des personnels éducatifs.

L'assassinat de Samuel Paty, le 16 octobre 2020, a-t-il modifié en profondeur les sentiments du monde scolaire ?

Plusieurs dizaines d'entretiens ont été menés dans les semaines qui ont suivi. Après l'unité postérieure au 13-Novembre, les rituels scolaires de deuil ont été de nouveau marqués par des refus et des débats parfois vifs dans les classes sur les caricatures de Mahomet, comme après « Charlie ».

Mais les enseignants d'histoire-géographie, qui avaient été en première ligne en janvier 2015, éprouvent désormais un désarroi beaucoup plus important et une profonde colère. De son côté, le ministère, comme l'ont confirmé de récentes annonces, continue d'intensifier la formation des professeurs sur la laïcité. L'assassinat de Dominique Bernard *[le 13 octobre]* a toutefois posé les limites de cette politique.

Depuis les attentats de 2015, l'école publique est surinvestie d'une mission symbolique régaliennne, celle de sauver la République en danger. Cette charge lui est assignée dans une situation, que les enquêtés évoquent régulièrement dans leurs témoignages, de dégradation de leurs conditions de travail et de déconsidération de l'institution, que l'actuelle [crise de vocations](#) ne fait qu'attester.

Enfin, le fait que les enseignants se savent maintenant de possibles cibles récurrentes des terroristes a des implications encore inconnues sur l'ensemble de l'institution scolaire.

Sébastien Ledoux est historien, maître de conférences à l'université de Picardie Jules-Verne, formateur sur les questions de racisme et d'antisémitisme, auteur du « Devoir de mémoire. Une formule et son histoire » (CNRS Editions, 2016).